

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES NORMES ACTUARIELLES (CSNA)

Notes de l'Assemblée publique du CSNA Le mardi 14 décembre 2010

Sont présents :

Gilles Bernier	John Solorsh, président
Mark Daniels	Jacques Valotaire
Emilian Groch	Jill Wagman
Michael Mackenzie	Dave Pelletier, ex officio
Norma Nielson	Lynn Blackburn, ex officio
Bob Rutherford	

Sont également présents :

Bob Baldwin	Observateur et nouveau membre du CSNA (à compter de janvier 2011)
Danielle Boulet	Conférencière invitée, Autorité des marchés financiers
Guillaume Barrette	Membre de l'ICA
Gylles Binet	Membre de l'ICA
Nathalie Bouchard	Membre de l'ICA
René Chabot	Membre de l'ICA
Bob Christie	Observateur et nouveau membre du CSNA (à compter de janvier 2011)
Sylvie Côté	Membre de l'ICA
Micheline Dionne	Présidente de l'ICA
Marc Drouin	Membre de l'ICA
Éric Fortier	Membre de l'ICA
Carole Giroux	Membre de l'ICA
Robert Godbout	Membre de l'ICA
Marthe Lacroix	Membre de l'ICA et du CNA
Georges Langis	Membre de l'ICA
Sylvain Lefebvre	Membre de l'ICA
Louis Larochelle	Membre de l'ICA
Camil Lévesque	Membre de l'ICA
Marie-Ève Morency	Membre de l'ICA
Dominique Pilote	Membre de l'ICA

Gilles Bernier souhaite la bienvenue aux participants de la quatrième réunion annuelle du CSNA. Jacques Valotaire introduit son président, John Solorsh, et les membres du CSNA qui sont présents. M. Solorsh introduit par la suite Dave Pelletier, président du Conseil des normes actuarielles (CNA), et Micheline Dionne, présidente de l'ICA.

Il décrit brièvement la raison d'être du CSNA, soulignant son mandat. Il présente un aperçu des activités du conseil, ainsi que ses priorités et ses défis attendus au cours de la prochaine année.

Dave Pelletier présente ensuite un aperçu de l'effectif du CNA et de son mandat. Il passe également en revue ses activités de 2010 et dresse les grandes lignes des projets prévus en 2011.

Gilles Bernier introduit la conférencière invitée, Danielle Boulet, surintendante de la solvabilité auprès de l'Autorité des marchés financiers, qui se prononce sur les organismes de réglementation en matière d'assurance en ce qui a trait à l'importance/l'utilité d'avoir des normes actuarielles robustes.

La séance est levée à 17 h et les participants profitent d'une réception vin et fromage.